

COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

PROCES VERBAL – CONSULTATION ELECTRONIQUE DU 10 AU 12 JUILLET 2025

Membres ayant participé au vote :

Représentants FFHandball : Nodjialem MYARO (présidente de la LFH), Pascal BOURGEAIS (DTN de la FFHandball), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Fabrice ARCAS (président de la COC), Olivier BUY (président de la CNA), Rémy LEVY (personnalité qualifiée), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Sébastien GARDILLOU (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine).

Représentants clubs LFH :

D1 : Thierry WEIZMAN (Metz) ; Sophie PALISSE (Saint Amand) ; Clément FORGENEUF (Dijon) ; Guillaume MARQUES (Chambray)

Représentant des entraîneurs : Clément ALCACER, 7Master

Représentantes des joueuses : Sabrina CIAVATTI, AJPH

Membres n'ayant pas participé au vote :

Représentants clubs LFH :

D2 : Pascal JACQUET (Vaulx-en-Velin)

Afin de pouvoir échanger avec les membres sur la proposition soumise à l'approbation de la présente instance, l'organisation suivante a été mise en place :

Le 10 juillet 2025 à 19h30 : envoi de la consultation ;

Du 10 au 11 juillet 2025 : transmission de vos questions par courriel et envoi des réponses

Du 10 au 12 juillet 2025 : vote électronique via VOTEER (vote clos à 18h00).

Résolution n°1 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 2.2-Terrain du règlement marketing et communication D1F :**

POUR : 12

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 2.2-Terrain du règlement marketing et communication D1F.

Résolution n°2 :

- **Le comité de direction de la LFH valide les propositions de modifications de l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F dans la section marketing, stickers :**

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide les propositions de modifications de l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F dans la section marketing, stickers.

Résolution n°3 :

- **Le comité de direction de la LFH valide les propositions de modifications de l'article 2.1-Panneautique LED et de l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F dans la section marketing, LED:**

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide les propositions de modifications de l'article 2.1-Panneautique LED et de l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F dans la section marketing, LED.

Résolution n°4 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 16.1 sur les annonces sonores des règlements marketing et communication D1F et D2F de la LFH :**

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de de l'article 16.1 sur les annonces sonores des règlements marketing et communication D1F et D2F de la LFH.

Résolution n°5 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'annexe 5 des règlements marketing et communication D1F et D2F dans la section communication, dotation club :**

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de l'annexe 5 des règlements marketing et communication D1F et D2F dans la section communication, dotation club.

Résolution n°6 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 1.1-droit média et l'ajout de la sanction liée à la diffusion d'images d'une rencontre de LFH sans autorisation dans l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F et D2F :**

POUR : 12

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 1.1-droit média et l'ajout de la sanction liée à la diffusion d'images d'une rencontre de LFH sans autorisation dans l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F et D2F.

Résolution n°7 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 9-Dartfish et des sanctions liées dans l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F et D2F :**

POUR : 11

CONTRE : 2

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 9-Dartfish et des sanctions liées dans l'annexe 5 du règlement marketing et communication D1F et D2F.

Résolution n°8 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 7-panneau d'interview des règlements marketing et communication D1F et D2F :**

POUR : 12

CONTRE : 1

ABSTENTION : 1

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de modification de l'article 7-panneau d'interview des règlements marketing et communication D1F et D2F.

Résolution n°9 :

- **Le comité de direction de la LFH valide la proposition de redistribution financière aux clubs de LFH dans le cadre du partenariat MGEN x FFHandball:**

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Comité de Direction de la LFH valide la proposition de redistribution financière aux clubs de LFH dans le cadre du partenariat MGEN x FFHandball.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH